



Réalisation de la prise de participation dans Groupe Lucien Barrière

Fimalac Développement, plateforme des activités diversifiées de Fimalac, vient de finaliser ce jour son acquisition auprès d'Accor d'une participation de 34 % dans **Groupe Lucien Barrière** aux conditions et modalités qui avaient été annoncées le 12 janvier 2011.

Compte tenu de la réduction de capital parallèlement réalisée par Groupe Lucien Barrière par annulation de 15 % d'actions autodétenues, également acquises auprès d'Accor, Fimalac Développement détient désormais **40 %** du capital de Groupe Lucien Barrière. Le prix d'acquisition, qui s'élève à **186 M€**, a été financé sur les ressources propres de Fimalac.

Fait à Paris, le 4 mars 2011.